

Déclaration FSU

CTSD – vendredi 6 septembre 2019



Cette rentrée ne fera pas exception, les inquiétudes exprimées par la FSU en juin dernier se concrétiseront. Dans la Loire plusieurs centaines de classes présenteront des effectifs déraisonnables, jusqu'à 33 élèves. En avril dernier, le Président de la République affirmait que des effectifs à taille humaine ne devaient pas dépasser 24 élèves. Pourtant du nord au sud du département, dans le secteur rural, comme dans le secteur urbain, plusieurs milliers d'élèves vivront une réalité bien différente. Cet écart constant entre la communication politique et les réalités locales devient inaudible pour nos collègues et altère par ricochet le lien de confiance entre le terrain et l'administration.

Il en va de même sur la question des dédoublements qui ont parfois conduit à une hausse significative des effectifs en cycle 3. Pour cette année, ce sont certains enfants de toute petite section qui en feront les frais. Alors qu'il y a seulement trois ans, chacun autour de cette table louait l'intérêt d'une scolarisation précoce en éducation prioritaire, voilà qu'on revient sur ce dispositif. Rappelons qu'à deux ans, le stock de vocabulaire varie du simple au double en fonction de la classe sociale des parents. Ce dispositif de scolarisation précoce est pourtant un vecteur d'équité qui a fait ses preuves : il s'étiolera petit à petit pour une raison évidente, vous ne disposez pas de suffisamment de postes pour dédoubler les classes.

Dans les collèges, les ajustements opérés en juillet ne sont en aucun cas satisfaisants au regard de la hausse des effectifs prévisionnels après affectation, dans tous les districts du département. De nombreuses classes de collèges dépasseront les 30 élèves, sans compter les inclusions et les nouveaux arrivants. Dans les lycées, alors que les seuils académiques d'ouverture de classe sont de 35 élèves, on dénombre plusieurs divisions à 36 voire 37 élèves. La réforme du lycée, rejetée par les enseignants, complexifie énormément la structure des établissements. Sur les classes de 1^{ère} générale, on compte des équipes pédagogiques allant jusqu'à 45 enseignants ce qui va rendre impossible le travail en équipe. Les épreuves communes qui devraient avoir lieu dès janvier posent de nombreuses questions aussi bien concernant la surcharge de travail engendrée par les professeurs que pour la lourdeur de l'organisation à mettre en place localement. Dans les collèges et les lycées, les vies scolaires sont exsangues, sans aucune création de poste de CPE dans toute l'académie alors que la poussée démographique se poursuit. La division par deux de l'accompagnement des élèves en situation de handicap en ULIS collège s'avère brutale aussi bien pour les personnels que pour les élèves concernés. L'école inclusive ne peut se faire avec une diminution des moyens.

Réforme contestée, classes surchargées, inclusion sans moyen, charge de travail accrue sans contrepartie, augmentation des compléments de service et 2^{ème} HSA obligatoire : ce sont donc des conditions de travail encore plus mauvaises que d'habitude qui attendent les enseignants et les élèves des collèges et des lycées de la Loire à la rentrée.